

VOLTAIRE, CITOYEN ROMAIN

Linda Gil

Université Paris-Sorbonne et Università degli Studi di Roma Tre

Jean Favier l'a rappelé en 1994 dans la préface du catalogue de l'exposition *Voltaire et l'Europe*, qui s'est tenue à la Bibliothèque nationale de France l'année du tricentenaire de la naissance du poète philosophe : « Même si le gamin de Paris qu'est le fils Arouet est d'abord un pur produit de l'intelligence parisienne, Voltaire n'est pas un Parisien de Paris. Voyages et correspondance ont fait de lui le personnage européen par excellence. [...] Il sait ce qu'il doit aux siens, mais aussi ce que les siens pourraient, à travers lui, recevoir des autres¹ ». La pratique du voyage offre à Voltaire non seulement l'occasion de découvrir une autre culture et de s'en faire le passeur dès lors qu'il y reconnaît des valeurs universelles, mais encore elle constitue une expérience vivante, celle d'une forme d'altérité vécue de l'intérieur, lui permettant de devenir autre, d'adopter une langue, une culture, des mœurs étrangères. Il peut ainsi écrire à Mme du Deffand, le 23 avril 1754 : « J'étais devenu anglais à Londres, je suis allemand en Allemagne² ». En ce qui concerne l'Italie, pourtant, malgré l'attraction que cette terre exerça sur lui, malgré son désir d'y voyager, il dut se contenter de l'admirer de loin, comme on le sait. Il ne s'agit certes pas ici de rouvrir l'ensemble du dossier riche et complexe des relations de Voltaire à l'Italie, mais de réfléchir à l'une des modalités de substitution au voyage à Rome : plus qu'une attraction, c'est une véritable citoyenneté fantasmée et assumée que Voltaire s'octroie et revendique³. Dès ses premières lettres au cardinal Passionei, en 1746, il construit, par le discours

1 Françoise Bléchet (dir.), *Voltaire et l'Europe, Catalogue de l'Exposition [organisée par la] Bibliothèque nationale de France [et la] Monnaie de Paris*. Préface de Jean Favier, Paris/Bruelles, BnF/Éditions Complexe, 1994, p. 11-12.

2 D5786.

3 Pour une approche culturelle plus large du phénomène du voyage en Italie au XVIII^e siècle, nous renvoyons à l'ouvrage de Gilles Bertrand, *Le Grand Tour revisité : pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIII^e siècle-début XIX^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2008. Pour une étude plus générale des rapports de Voltaire à l'Italie, voir la contribution de John D. Leigh, « Voltaire and the voyage to Rome », dans E. Joe Johnson et Byron R. Wells (dir.), *An American Voltaire: Essays in Memory of J. Patrick Lee*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2009, p. 253-272. Nous remercions Gillian Pink, de la Voltaire Foundation, de nous avoir indiqué cette référence.

épistolaire, une première image de « citoyen romain ». Que recouvre cette revendication ? Pour lui, esprit libre, citoyen du monde, Rome représente bien plus qu'un objet de curiosité artistique et historique à l'heure où se développe la mode du voyage en Italie : centre matériel et symbolique, source esthétique, littéraire et historique essentielle à son œuvre, Rome est également pour lui un modèle d'urbanité et de civilisation, une matrice culturelle essentielle. Mais, pour l'historiographe qu'il est déjà, l'enjeu dépasse les limites de sa réflexion sur son identité culturelle. L'histoire de la Ville éternelle est aussi l'objet d'un questionnement historique et de création littéraire, qui se décline dans l'œuvre du polygraphe. La Rome républicaine antique et la Rome contemporaine sont ainsi au cœur d'une réflexion politique sur l'identité et les valeurs du peuple romain. Dans des œuvres en apparence aussi éloignées que les tragédies historiques et les écrits polémiques, Voltaire invite son lecteur à une mise en perspective des luttes contre la tyrannie politique et les dogmes religieux, passées et présentes, réelles ou idéalisées, tout en s'identifiant à ces combats par un discours subjectif. C'est à cette pratique voltairienne du voyage à Rome que nous aimerions réfléchir ici, cette pratique engagée fondée sur un va-et-vient entre l'Antiquité et le présent, source féconde de création littéraire et, surtout, de réflexion politique et philosophique. À travers sa pratique de la langue italienne, la lecture et la traduction, sa correspondance avec des savants et des prélats, ses relations avec les académies italiennes, Voltaire se déclare héritier de cette culture et témoigne de sa volonté de s'intégrer à cet univers. Il mobilise le passé littéraire et historique de l'Italie, et particulièrement la Rome antique, celle de la République, qu'il fait revivre au théâtre et qui constitue pour lui une référence politique majeure. Rome est également une référence contemporaine, actuelle : la « capitale de l'Europe⁴ » représente pour Voltaire un espace imaginaire et littéraire essentiel. Le philosophe ne se contente pas d'admirer Rome en esthète ou en historien, il prend position et s'indigne des impostures qui asservissent le peuple romain.

UNE STRATÉGIE ÉPISTOLAIRE

Le rapport de Voltaire à la langue italienne est ancien⁵. Sa connaissance de la poésie italienne, qu'il lit et connaît dans le texte, témoigne de ses connaissances linguistiques et de son intérêt constant pour la littérature italienne. Plusieurs

4 Gilles Montègre, *La Rome des Français au temps des Lumières*, Rome, École française de Rome, 2011, p. 1-10.

5 Sur la question du rapport de Voltaire à la langue italienne, voir Eugène Bouvy, *Voltaire et l'Italie*, Paris, Hachette, 1898, p. 1-36, et Gianfranco Folena, « Divagazioni sull'italiano di Voltaire », dans *Studi in onore di Vittorio Lugli e Diego Valeri*, Venezia, Neri Pozza, 1961, p. 391-424, repris dans *L'italiano in Europa. Esperienze linguistiche del Settecento*, Torino, Einaudi, 1983.

commentateurs ont relevé, notamment, les sources italiennes de *La Henriade*⁶. La correspondance italienne de Voltaire, qui représente plusieurs centaines de lettres, constitue une source de premier plan pour comprendre son rapport à l'Italie et à Rome, tel qu'il se construit progressivement au fil de sa carrière, de façon consciente ou inconsciente. Il définit l'ensemble de sa trajectoire de poète par rapport à sa connaissance des sources italiennes, regrettant d'avoir appris cette langue et lu ses poètes trop tard, après avoir commencé à écrire :

*E da-vero la lingua Toscana, questa figlia primogenita del latino, è la madre di tutte le buone arti, specialmente della poesia. Ho bevuto io troppo tardi le dolci acque del vostro bel sacro fonte; non ho letto i vostri divini Poeti, che dopo aver faticato le Muse Galliche co' miei componimenti; al fine mi sono rivolto ai vostri autori, e ne sono stato innamorato. Avete mostrato pietà della mia passione, e l'avete infiammata*⁷.

Certes, il s'agit d'une lettre d'apparat, ostensible même, adressée à l'*Accademia della Crusca*, qui venait de l'élire membre en 1746. Pour s'intégrer dans un univers qu'il ne maîtrise pas complètement, et surtout auquel il n'a pas accès, Voltaire développe une série de stratégies de substitution. Le voyage d'abord envisagé, différé, rêvé, fantasmé, devient à partir des années 1750 difficile, voire inenvisageable. Avec les premières censures papales de ses textes, à commencer par *La Voix du Sage et du peuple*, comme l'a montré Laurence Macé, en 1751 et surtout, les *Lettres philosophiques* en 1752, suivies par l'ensemble de l'œuvre de Voltaire, la crainte de l'Inquisition l'emporte sur les désirs de voyage⁸.

En 1745, alors qu'il commence son ascension versaillaise comme historiographe de France, il fait distribuer à toutes les têtes couronnées d'Europe son *Poème de Fontenoy* et orchestre, à l'aide du nouveau ministre des Affaires étrangères, son ami et ancien condisciple le marquis d'Argenson, une campagne romaine. Grâce à la recommandation de celui-ci auprès du chargé d'affaires du roi de France à Rome, l'abbé Canillac, il entre en correspondance avec des prélats, des savants et des hommes de lettres romains. Voltaire cherche en réalité, comme le rappelle René Pomeau, à « berner les dévots et [à] les neutraliser par la conquête des bonnes

6 E. Bouvy, *Voltaire et l'Italie*, op. cit., p. 130-186.

7 Voltaire à l'*Accademia della Crusca*, 12 juin 1746 (D3414) [« [...] et, de fait, la langue toscane, cette fille aînée du latin, est la mère de tous les beaux-arts, spécialement de la poésie. J'ai bu trop tard les douces eaux de votre sacrée fontaine; je n'ai lu vos divins poètes qu'après avoir fatigué les muses gauloises de mes ouvrages; à la fin je me suis tourné vers vos auteurs, et j'en suis épris. Vous avez eu pitié de ma passion, et vous l'avez enflammée » (*Correspondance*, éd. F. Deloffre, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1977-1993, 13 vol., t. II, p. 1674)].

8 L. Macé, « Les premières censures romaines de Voltaire », *RHLF*, n° 4 (1998), p. 531-551, « Les Lumières françaises au tribunal de l'Index et du Saint-Office », *Dix-huitième siècle*, n° 34 (2002), p. 13-25, et « Séries politiques : autour de *La Voix du sage et du peuple* de Voltaire », dans L. Fraise (dir.), *Séries et variations. Études littéraires offertes à Sylvain Menant*, Paris, PUPS, coll. « Lettres françaises », 2010, p. 189-197.

grâces du pape⁹ ». L'enjeu ultime de cette correspondance est de faire agréer sa tragédie *Mahomet*. Les conséquences, obtention d'un portrait, de médailles et surtout d'une lettre de compliment et de bénédiction falsifiée par Voltaire, sont bien connues¹⁰. Les dessous de l'affaire révèlent à quel point Voltaire était bien introduit dans les milieux romains et jouait à distance le rôle d'un courtisan. Dans ces stratégies rhétoriques, l'amour pour la culture italienne apparaît peut-être comme le seul argument sincère. Sa correspondance montre en tout cas l'ampleur du réseau d'influence qu'il a mobilisé pour parvenir à ses fins. Entre le 17 et le 21 août 1745, Voltaire écrit huit lettres relatives à ce projet. Parmi les personnages qui ont joué un rôle de premier plan dans la négociation, le cardinal Passionei, préfet de la bibliothèque vaticane, le cardinal Quirini, son supérieur hiérarchique et préfet de l'Index, Antonio Leprotti, le médecin secret du pape, Monsignor Gaspare Cerati, oratorien proche des jansénistes, recteur de l'Université de Pise et proche du pape, sans compter les autres intermédiaires, actionnés par d'Argenson, comme l'abbé de Tolignan, et le cardinal Acquaviva. La lettre de Benoît XIV à Voltaire datée du 15 septembre, telle qu'elle a été réécrite par Voltaire et éditée par Besterman, permet de prendre la mesure de ces manœuvres :

Settimane sono ci fu presentato da sua parte, la sua bellissima Tragedia di Mahomet, laquale leggemo con sommo piacere. Poi ci presento il Cardinal Passionei, in di lei nome, il suo eccellente Poema di Fontenoy. Monsignor Leprotti ci diede poscia il Distico fatto da lei sotto il nostro Rittrato. Jeri matina il Cardinal Valenti ci presentò la di lei Lettera del 17 Agosto. In questa serie d'azzioni si contingono molti capi per ciascheduno dè quali ci reconosciamo in obbligo di ringraziarla. Noi gli uniamo tutti assieme e rendiamo à lei le dovute grazie per così singolare bontà verso di noi, assicurandola, che abbiamo tutta la dovuta stima del suo tanto applaudito merito¹¹.

⁹ VST, t. I, p. 469.

¹⁰ *Ibid.*, p. 469-473. On doit à Luca di Castri (*Due false di Voltaire: la dedica del Mahomet e l'accettazione papale*, Napoli, Raffaele Pironti, 1939), et à M. Chapelan (« Voltaire a commis un faux bref de Benoît XIV et falsifié une lettre de Frédéric II », *Le Figaro littéraire*, 21 septembre 1957), la dénonciation de ce faux voltairien, sur la base de l'étude et de la comparaison de plusieurs manuscrits.

¹¹ Benoît XIV à Voltaire, 15 septembre 1745 (D3210) [« Il y a quelques semaines, qu'on me présente de votre part votre admirable tragédie de *Mahomet*, que j'ai lue avec un très-grand plaisir. Le cardinal Passionei me donna ensuite en votre nom le beau poème de Fontenoi. M. Leprotti m'a communiqué votre distique pour mon portrait ; & le cardinal Valenti me remit hier votre lettre du 17 d'août. Chacune de ces marques de bonté mériterait un remerciement particulier ; mais vous voudrez bien que j'unisse ces différentes attentions, pour vous en rendre des actions de grâce générales. Vous ne devez pas douter de l'estime singulière que m'inspire un mérite aussi reconnu que le vôtre » (k84, t. III, p. 136-137)]. C'est la première phrase qui a fait l'objet d'une réécriture. D'après le brouillon de la lettre conservée aux archives du Vatican et une mise au net conservée à la Bibliothèque Albert I^{er} de Bruxelles, Benoît XIV aurait écrit en réalité : « *Settimane sono [...] il Cardinal Passionei, in di lei nome, il suo eccellente Poema di Fontenoy* » [« Il y a quelques semaines, [...] le cardinal Passionei a présenté en votre nom votre excellent Poème de Fontenoy », VST, t. I, p. 471 et n. 16, p. 971].

Les lettres de remerciement que Voltaire adresse à ses protecteurs témoignent de sa stratégie de courtisan et se fondent sur deux arguments principaux qui justifient les faveurs qu'il a obtenues : il ne cesse d'y affirmer son amour pour la culture italienne, qu'il a toujours chérie et honorée, et sa soumission aux valeurs de la Chrétienté et de la monarchie, lorsqu'elles sont pacifiques et raisonnables. Voltaire soigne son image d'écrivain reconnu et protégé, sujet respectueux du roi de France et de l'Église. Mais surtout il revendique les valeurs du savoir, de la culture et du travail qui seules garantissent la liberté des esprits. Au cardinal Passionei, il écrit : « *Gli italiani furono j maestri di tutta L'Europa in ogni genere di virtu senza riguardo, ne degli interessi politici, ne di tante guerre che hanno funestata la cristianita*¹² » ; au cardinal Quirini : « *I francesi e gli altri popoli sono obbligati all'Italia di tutte le arti e scienze. Tutti i fiori adornarono j vostri giardini piu d'un secolo avanti che il nostro terreno fosse dissodato e colto*¹³ » ; à Monsignor Gaspare Cerati : « *E veramente l'Italia è mia patria, giacchè gli Italiani, ma particolarmente i Fiorentini ammaestrarono le altre nazioni in ogni genere di virtù e scienza. La loro stima sarà sempre il più glorioso premio di tutti i miei lavori*¹⁴ ». L'héritage romain est plus précisément célébré dans une lettre à Ruggiero Giuseppe Boscovich, savant et professeur de mathématiques au collège jésuite de Rome : « *La somma venerazione che fu sempre nel mio cuore per la bella Italia, ma specialmente per codesta nobilissima città Dalla quale tutta L'Europa ha ricevuto la relligione, le leggi e le scienze*¹⁵ ». En outre, Voltaire a été introduit auprès de plusieurs académies. La reconnaissance dont il est l'objet semble correspondre à son idéal du poète de cour, célébré à la fois par les institutions politiques, religieuses et académiques : « *Mi pare adesso d'essere trasportato a quegli antichi ed heroici tempi dove gli iniziati ricevevano tutte i favori e grazie che desideravano da i sacerdoti egiziani in qualunque parte si trovassero*¹⁶ », écrit-il encore à Boscovich, en se référant à une Antiquité idéale, le remerciant

12 Voltaire au cardinal Passionei, 17 août 1745 (D3195) [« Les Italiens furent les maîtres de toute l'Europe en chaque forme de la vertu sans se soucier ni des intérêts politiques, ni de tant de guerres qui ont endeuillé la chrétienté » (*Correspondance*, éd. cit., t. II, p. 1617)].

13 Voltaire au cardinal Quirini, 17 août 1745 (D3196) [« [...] les Français et les autres peuples sont redevables à l'Italie de tous les arts et les sciences. Toutes les fleurs ornèrent vos jardins plus d'un siècle avant que notre sol fût défriché et cultivé » (*ibid.*)].

14 Voltaire à Gaspare Cerati, 20 août 1745 (D3199) [« Et vraiment l'Italie est ma patrie, puisque les Italiens, mais particulièrement les Florentins furent les maîtres des autres nations en chaque genre de vertu et de science. Leur estime sera toujours la plus glorieuse récompense de mes travaux » (*ibid.*, p. 1619)].

15 Voltaire à Ruggiero Giuseppe Boscovich, 21 août 1745 (D3201) [« L'extrême vénération que j'eus toujours pour la belle Italie et spécialement pour cette noble cité de laquelle toute l'Europe a reçu la religion, les lois et les sciences » (*ibid.*)].

16 *Ibid.* [« Il me semble même être transporté en ces temps antiques et héroïques où les initiés recevaient toutes les faveurs et les grâces des prêtres égyptiens, en quelque lieu qu'ils se trouvassent » (*ibid.*, p. 1620)].

d'avoir proposé sa candidature à l'Académie des Arcades, fondée à Rome par des poètes proches de Christine de Suède. Voltaire avait en effet conscience du rôle que jouait cette académie dans le dispositif pontifical, particulièrement sous Benoît XIV¹⁷.

Comme le pape sur ses médailles, Voltaire présente deux visages. Dans sa correspondance avec d'Argenson, l'affaire a l'allure d'une bonne plaisanterie et d'un bon tour à jouer au clergé de France :

Vous avez eu trop de scrupule en craignant d'écrire un petit mot à M. l'abbé de Canillac. Je vous avertis que je suis très bien avec le pape, et que M. l'abbé de Canillac fera sa cour en disant au st père que je lis ses ouvrages, et que je suis au rang de ses admirateurs comme de ses brebis. Chargez vous je vous en supplie de cette importante négociation. Je vous répons que je seray un petit favori de Rome sans que nos cardinaux y ayent contribué¹⁸.

126

Voltaire se rit surtout de l'empressement de ses correspondants à s'entremettre car « C'étoit donc à qui me serviroit à Rome¹⁹ ».

Si, pour Voltaire, « les médailles papales [...] seront une belle réponse aux Desfontaines²⁰ », on relève cependant dans sa correspondance l'expression d'un esprit universel pour qui l'adhésion aux valeurs d'autres cultures est le gage d'une liberté intellectuelle. Il affirme ainsi : « *tutti i letterati, tutti gli amatori della virtù sono del medesimo paese*²¹ ». Il agit et pense en citoyen du monde, parfois étranger en son pays lui-même lorsqu'il s'y sent incompris ou persécuté, comme il l'écrit à Mme Denis, le 16 août 1745 : « *Sono di tutti i paesi, ma un poco forasterie nel mio*²² ». La suite de sa correspondance montre qu'il cultive ses relations romaines. Ses protecteurs sont devenus des pairs qui ont su reconnaître son mérite poétique et scientifique. Entre lui et Passionei, par exemple, la correspondance se poursuit jusqu'en 1761, année de la mort du cardinal. Voltaire écrit en italien, à une exception près, et Passionei répond en français. Voltaire exprime son regret de n'avoir pu effectuer le voyage de Rome. Il s'explique sur sa pratique de la langue italienne, la comparant avec son expérience de l'anglais. Il semble avoir déjà renoncé à l'idée du voyage à Rome, et lui réclame des livres pour poursuivre à Paris son apprentissage de l'italien.

17 Sur le système académique italien, et plus précisément sur l'Académie des Arcades et ses relations avec la curie pontificale, nous renvoyons à l'ouvrage de G. Montègre, *La Rome des Français au temps des Lumières*, op. cit., p. 126 et suiv.

18 Voltaire à d'Argenson, 3 mai 1745 (D3111).

19 Voltaire à d'Argenson, 15 août 1745 (D3185).

20 Voltaire à d'Argenson, 19 août 1745 (D3198).

21 Voltaire à Gaspare Cerati, 20 août 1745 (D3199) [« [...] tous les lettrés, tous les amis de la vertu sont du même pays » (*Correspondance*, éd. cit., t. II, p. 1619)].

22 D3188 [« Je suis de tous les pays mais un peu étranger dans le mien » (*ibid.*, p. 1613)].

Si les premières lettres ont été dictées par une stratégie courtisane, la sincérité de Voltaire en ce qui concerne son désir de voir Rome, de cultiver la langue italienne et la lecture des auteurs de la péninsule, ne peut être mise en doute. La quatrième lettre de Voltaire constitue à ce titre une déclaration d'intention qui va plus loin encore :

Stento d'imparare la lingua italiana, mentrè si diletta l'eminenza vostra nell'abbellire la lingua francese. Aspetto colla maggior premura, e coi più vivi sentimenti di gratitudine i libri coi quali ella si degna d'ammaestrarmi. Mà essendo privo dell'onore di venire ad inchinarla in Roma, voglio almenò intitularmi al suo padrocinio, e naturalizzarmi romano in qualche maniera, nel sottoporre al suo sommo giudizio, ed alla sua pregiatissima protezione questo saggio, che ho sbozzato in italiano. Prendo la libertà di pregarla di presentarlo a quelle accademie delle quali ella è protectore (e credo che sia il protectore di tutte), ricercò un nuovo vincolo che possa supplire alla mia lontananza, e che mi renda uno dei suoi clienti, comè se fossi un abitante di Roma. Sarei ben fortunato di vedermi aggregato à quelli che godono l'onore d'essere instrutti della sua dottrina, e di bevère a quel sacro fonte, del quale si degna d'inviarmi alcune gocciole²³.

Au désir du voyage se substitue donc, dans le discours de Voltaire, la volonté d'acquérir la citoyenneté romaine, et d'être considéré comme un habitant de la Ville éternelle²⁴. Cherchant à étoffer son assise romaine, il souhaite être reconnu par les académies savantes. Il n'est pas interdit de penser que l'ensemble de sa correspondance avec Passionei et d'autres savants ou lettrés italiens obéissait également à une stratégie de conquête pour asseoir sa candidature parisienne, comme l'a suggéré avant nous R. Pomeau. « S'il veut entrer à l'Académie, c'est de la forteresse ecclésiastique qu'il lui fau[t] triompher²⁵ », rappelle en effet le

23 Voltaire au cardinal Passionei, [c. 30 mars 1746] (D3345) [« Je peine à apprendre la langue italienne alors que Votre Éminence se complait à embellir la langue française. J'attends avec la plus grande impatience, et avec les sentiments les plus vifs de gratitude les livres par lesquels elle daigne m'enseigner. Mais étant privé de l'honneur d'aller lui présenter mes devoirs à Rome, je veux du moins invoquer son patronage, et me naturaliser romain en quelque manière, en soumettant à son jugement souverain, et à sa protection très appréciée cet essai que j'ai composé en italien. Je prends la liberté de la prier de le présenter à ces académies dont elle est le protecteur (et je crois qu'elle est le protecteur de toutes), je cherche à établir un nouveau lien qui puisse pallier mon éloignement, et qui fasse de moi un de ses clients, comme si j'étais un habitant de Rome. Je serais bien heureux de faire partie de ceux qui ont l'honneur d'être initiés à sa doctrine, et de boire à cette source sacrée, dont elle daigne m'envoyer quelques petites gouttes » (*ibid.*, p. 1655-1656)].

24 Sa position d'écrivain censuré, bientôt en exil définitif, explique ce sentiment, qui a pu le conduire à chercher d'autres attaches. Voltaire avait déjà exprimé ce désir à propos de l'Angleterre dans une lettre adressée à Martin Folkes, en 1743 (D2890). Nous remercions Stéphanie Gehanne-Gavoty de nous avoir signalé cette lettre.

25 VST, t. I, p. 468.

chercheur, qui souligne également le rôle de sa campagne romaine²⁶. Il n'en reste pas moins que le rapport de Voltaire à la langue italienne, comme à toutes les autres langues qu'il connaît et pratique, est pour lui le gage de sa liberté de poète et de philosophe. Une lettre peu connue, datée du 19 septembre 1746, adressée au cardinal Passionei, contient cette profession de foi intellectuelle : « *Tra gli innozzenti studii che un galant uomo possa coltivare, mi pare che uno dei piu dilettevoli e dei piu atti a formare il buon gusto sia quello di parangonare i diversi stili e le varie maniere di pensare e d'esprimersi, che sono in uso tra le piu dotte ed ingeniose nazioni. La francia anticamente fu dicepola dell'italia e s'e fatta da poi la sua emula*²⁷ ». Construisant son rapport à l'Italie à travers la pratique de la langue et des belles-lettres, Voltaire semble vouloir appartenir à la Rome topique des voyageurs, qu'il évoque quelquefois dans sa correspondance, patrie des arts et des poètes, avec laquelle il voudrait faire corps. Nul doute que Voltaire ne joue en partie sur ce qui constitue déjà un cliché. La quête de reconnaissance qui se joue dans sa correspondance avec Passionei, patiemment menée, lui permet de se rêver en citoyen romain. Par ce rapport linguistique et littéraire avec l'Italie, il confirme et prolonge son imaginaire tout en adhérant librement aux valeurs qu'il s'est choisies. Si Rome représente une référence littéraire centrale, c'est que l'héritage des poètes de la Renaissance vient s'ajouter à un autre substrat, à une autre mémoire, celle de la Rome antique républicaine, qu'il a plusieurs fois fait revivre au théâtre, par ses tragédies.

LA ROME ANTIQUE : UN MODÈLE POLITIQUE ET PHILOSOPHIQUE

Les trois tragédies romaines composées par Voltaire sont le moyen d'affirmer son intérêt pour l'histoire républicaine et lui permettent de confronter sa pensée aux valeurs qu'elle a illustrées. S'il admire, ici et là, dans sa correspondance ou dans ses écrits historiques, la Rome impériale, celle d'Auguste, de Trajan, de Marc Aurèle ou d'Antonin, la période républicaine constitue certainement une référence politique. *Brutus*, donnée en 1730, *La Mort de César*, en 1733 et *Rome sauvée, ou Catilina*, en 1752, sont le lieu d'une réflexion sur le pouvoir

²⁶ *Ibid.*, p. 485.

²⁷ Voltaire au cardinal Passionei, 19 septembre 1746 ; voir Salvatore Rotta, « Voltaire in Italia. Note sulle traduzioni settecentesche delle opere voltairiane », *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa*, n° 31 (1970), p. 387-444, p. 444 [« Parmi les études innocentes qu'un galant homme peut cultiver, il me semble que l'une des plus agréables et des plus à même de former le bon goût est celle de comparer les différents styles et les diverses manières de penser et de s'exprimer, en usage parmi les nations les plus savantes et les plus ingénieuses. La France dans l'Antiquité fut disciple de l'Italie. Elle est devenue, depuis, son émule »].

et l'occasion d'affirmer des valeurs politiques et morales²⁸. Dans la perspective qui nous intéresse, ces tragédies déclinent la thématique de l'identité romaine en autant d'interrogations et d'affirmations qui peuvent se lire comme le lieu de la construction d'une pensée politique. Dans ces trois tragédies, Voltaire a choisi de représenter des moments cruciaux de l'histoire de la République qui, menacée par les guerres civiles, lutte contre la tyrannie : la première tragédie, *Brutus*, fait revivre la fondation de la République romaine, en 510 avant notre ère ; *Rome sauvée* et *La Mort de César* mettent en scène les crises qui marquent la décadence de la République, cinq siècles plus tard. Contre Tarquin, roi d'Étrurie, contre Catilina ou contre César, Titus, Brutus et Cicéron sont les trois héros de ces tragédies et de cette résistance. Ils incarnent le peuple romain, fier de son « auguste liberté²⁹ », de ses droits légitimes, des valeurs du bien public. Malgré la double distance que confère à son propos le dispositif théâtral et le recul historique, Voltaire accorde une place prépondérante à la parole, au discours sur les valeurs du peuple romain, qui sont peut-être à lire, comme le rappelle justement Pierre Frantz, non comme des prises de position idéologiques, mais comme le témoignage d'une pensée qui s'exerce et se cherche dans la confrontation de choix politiques historiques³⁰. Il ne cesse d'en célébrer le génie, la vertu, le pouvoir, la gloire et la grandeur encore naissantes, voire chancelantes. Dans *Brutus*, le lexique moral innerve le texte : les citoyens romains et les fiers patriciens composent un peuple vertueux, intègre, courageux. Ses ennemis sont ceux qui méprisent ses valeurs politiques, celles du peuple que ses ennemis ne cessent de dénigrer, peuple « imbécile », « indocile » et « barbare ». Messala qui tente avec Arons, l'ambassadeur de Tarquin, de corrompre les sénateurs, résume la grandeur du peuple par cette attaque : « Le plus vil citoyen, dans sa bassesse extrême, / Ayant chassé les rois, pense être roi lui-même³¹ ». Face à la tyrannie sans cesse renaissante, la République doit traiter en égale avec les rois, à qui elle doit obéissance et non esclavage. Le discours est donc une composante essentielle de la dramaturgie, et prend le pas sur l'action. Comme l'a souligné P. Frantz, « le discours abstrait, idéalisant, qui escamote toute réalité socio-politique est évidemment caractéristique du discours républicain sur le peuple³² ». Brutus tente ainsi d'expliquer à l'ambassadeur les valeurs de la République :

28 Pour une mise en perspective, nous renvoyons aux contributions de Charles Mazouer, « Les tragédies romaines de Voltaire », *Dix-huitième siècle*, n° 18 (1986), p. 359-373, et de Pierre Frantz, « La monarchie dépaysée : la réflexion politique dans *Brutus* », *Revue Voltaire*, n° 3 (2003), p. 289-300, qui interrogent plus particulièrement le « républicanisme » de Voltaire et la portée politique de ces tragédies.

29 *Brutus*, V, 1, éd. John Renwick, *OCV*, t. 5 (1998), p. 260.

30 P. Frantz, « La monarchie dépaysée », art. cit., p. 300.

31 *Brutus*, I, 4, éd. cit., p. 199.

32 P. Frantz, « La monarchie dépaysée », art. cit., p. 294.

Comprends l'esprit de Rome, et connais le sénat.
 Ce peuple auguste et saint sait respecter encore
 Les lois des nations que ta main déshonore
 [...]

 Va d'un crime inutile entretenir ton roi ;
 Et montre en ta personne, aux peuples d'Italie
 La sainteté de Rome et ton ignominie³³.

La violence de cette lutte politique est terrible. Face au refus de se soumettre, Arons appelle à la vengeance et à la destruction de la ville, promettant une « Rome sanglante » ou une « Rome soumise », « Rome en cendre peut-être, et dans son sang plongée », pour vaincre « De ces républicains la triste austérité »³⁴. Pour Brutus, premier consul de la République naissante, la justice est le fondement sacré de la liberté et des lois de la République³⁵. Titus, son fils, fait le serment de défendre ces valeurs :

130

Rome entière m'appelle aux murs du Capitole.
 Le peuple rassemblé sous ces arcs triomphaux,
 Tout chargés de ma gloire, et pleins de mes travaux
 M'attend pour commencer les serments redoutables,
 De notre liberté garants inviolables³⁶.

Il pense et réagit en citoyen, même lorsqu'Arons tente d'exercer sur lui un chantage en lui faisant miroiter la possibilité d'épouser Tullie, la fille de Tarquin, dont il est amoureux, pour prix de sa trahison. Il n'est pas dupe et lui répond : « [...] votre politique / Pense armer mes chagrins contre ma république³⁷ ». À Tullie, même, il enjoint : « Eh bien ! si vous m'aimez, ayez l'âme romaine, / Aimez ma république, et soyez plus que reine³⁸ ». Ses valeurs politiques priment dans un premier temps sur ses sentiments amoureux, et il se déclare « libre, et toujours Romain » : « Je ne suis point soumis par le sang de Tarquin³⁹ ». Face au complot pourtant, l'impensable s'est produit : « d'indignes Romains ont parlé de se rendre », « Des citoyens romains ont demandé des fers ! »⁴⁰. Titus, manipulé par Arons et par Messala, son ami traître à la République, finit par céder au chantage et rejoint les conjurés. C'est

33 *Brutus*, V, 2, éd. cit., p. 264.

34 *Ibid.*, III, 1 et 3, éd. cit., p. 220, 221 et 227.

35 *Ibid.*, V, 4.

36 *Ibid.*, II, 3, éd. cit., p. 214.

37 *Ibid.*, II, 2, éd. cit., p. 210.

38 *Ibid.*, III, 5, éd. cit., p. 233-234.

39 *Ibid.*, IV, 1, éd. cit., p. 245.

40 *Ibid.*, IV, 7, éd. cit., p. 257.

à son père que le sénat confie la responsabilité de le juger. Proculus, l'un des sénateurs, tente de le faire fléchir en faveur de son fils : « Vous êtes père enfin ». Brutus lui répond : « Je suis consul de Rome »⁴¹, faisant passer son devoir de citoyen avant celui de père. Être romain, c'est s'opposer à la tyrannie, quel que soit le visage qu'elle emprunte.

Dans *La Mort de César*, l'affirmation des valeurs de la République est également au cœur de l'affrontement dramatique. La « citoyenneté romaine » est mise à l'épreuve. Cassius confirme qu'« Un vrai républicain n'a pour père et pour fils, / Que la vertu, les dieux, les lois, et son pays⁴² ». Voltaire insiste sur la trahison de César, qui, sur les conseils d'Antoine, renie son engagement républicain et dénie à ses concitoyens leurs droits légitimes à la liberté, reconnaissant pourtant : « Ils sont nés mes égaux ; mes armes les vainquirent ; / Et trop au-dessus d'eux, je leur puis pardonner / De frémir sous le joug que je veux leur donner⁴³ ». Si César méprise le peuple versatile à la « faible volonté⁴⁴ », il est tenté par le pouvoir fort, sur les conseils d'Antoine. Il tente néanmoins de défendre les valeurs de la république :

Soit qu'étant né Romain, la voix de ma patrie
 Me parle malgré moi contre ma tyrannie ;
 Et que la liberté que je viens d'opprimer,
 Plus forte encor que moi, me condamne à l'aimer
 [...]
 J'ai pensé comme lui [Brutus], dès mes plus jeunes ans ;
 J'ai détesté Sylla, j'ai haï les tyrans.
 J'eusse été citoyen, si l'orgueilleux Pompée
 N'eût voulu m'opprimer sous sa gloire usurpée.
 [...]
 Je veux me faire aimer de Rome et de mon fils ;
 Et conquérant des cœurs vaincus par ma clémence,
 Voir la terre et Brutus adorer ma puissance⁴⁵.

Il présente malgré tout son projet aux sénateurs, « dignes soutiens de la grandeur romaine⁴⁶ », qui refusent et condamnent sa décision, et demandent la liberté pour le peuple romain. Cassius lui rappelle son engagement pour la liberté : « Tu nous l'avais promise ; et tu juras toi-même / D'abolir pour jamais

⁴¹ *Ibid.*, V, 6, éd. cit., p. 273.

⁴² *La Mort de César*, II, 4, éd. D. J. Fletcher, *OCV*, t. 8 (1998), p. 205.

⁴³ *Ibid.*, I, 4, éd. cit., p. 190.

⁴⁴ *Ibid.*, éd. cit., p. 191.

⁴⁵ *Ibid.*, I, 1, éd. cit., p. 180, 182.

⁴⁶ *Ibid.*, I, 3, éd. cit., p. 184.

l'autorité suprême ». Pour Brutus, ces valeurs priment sur toutes les autres : « Oui, que César soit grand : mais que Rome soit libre »⁴⁷.

Telle qu'elle se décline dans ces trois pièces, l'identité romaine des personnages se fonde exclusivement sur cette adhésion aux valeurs républicaines. Pour Brutus, « Antoine [...] n'est plus Romain », dès lors « qu'il demande un roi »⁴⁸. Il fustige les partisans du coup d'État : « Je sais tous vos desseins, vous brûlez d'être esclave. / Vous voulez un monarque, et vous êtes Romain⁴⁹ ! » Le crime de César est justement de « détrui[re] le nom romain⁵⁰ » et ce que le geste de Brutus doit rétablir, c'est « Tout l'honneur qu'un tyran ravit au nom romain⁵¹ ». Le plus coupable est Antoine, maître d'œuvre du couronnement raconté par Cimber :

[...] ô honte ! ô crime indigne d'un Romain !
[...]
César, règne, dit-il, sur la terre et sur nous.
Des Romains à ces mots les visages pâlisent ;
De leurs cris douloureux les voûtes retentissent.
J'ai vu des citoyens s'enfuir avec horreur,
D'autres rougir de honte et pleurer de douleur⁵².

Face à cet attentat, Brutus déclare : « C'est à nous de répondre à l'admiration / Que Rome en expirant conserve à notre nom⁵³ ». Seule la violence peut répondre à cet acte ignominieux. Déplorant la mort de César dans la dernière scène par un discours pathétique, Antoine condamne le crime et, montrant le corps ensanglanté de César, s'adresse au peuple éploré : « Du plus grand des Romains voilà ce qui vous reste⁵⁴ ». Le retournement de l'opinion publique en faveur de César, qui s'opère dans la dernière scène, suggère que Voltaire ne souhaite pas trancher radicalement autour de cette question de la citoyenneté et de l'identité romaine. César reste romain malgré son acte d'usurpation.

Rome sauvée, ou Catilina est également l'occasion pour Voltaire de revenir sur les fondements des valeurs républicaines. Le rôle de Cicéron, modèle du philosophe au pouvoir est ici au cœur de la réflexion politique. C'est peut-être des trois la pièce la plus personnelle de Voltaire, qui s'est rêvé dans un tel rôle,

47 *Ibid.*, éd. cit., p. 186.

48 *Ibid.*, éd. cit., p. 189.

49 *Ibid.*, II, 1, éd. cit., p. 193-194.

50 *Ibid.*, II, 4, éd. cit., p. 202.

51 *Ibid.*, II, 2, éd. cit., p. 195.

52 *Ibid.*, II, 4, éd. cit., p. 199.

53 *Ibid.*, éd. cit., p. 201.

54 *Ibid.*, III, 8, éd. cit., p. 240.

celui d'un philosophe conseiller du Prince, associé au pouvoir politique. C'est Cicéron qui déclenche involontairement la conjuration de Catilina, jaloux de « ce plébéien dont Rome a fait son maître⁵⁵ ! » Cicéron est prêt à tout pour défendre le « peuple souverain qui règne sur les rois ». À ses détracteurs, il oppose la légitimité de son pouvoir : « Mais pour être consul, devenez citoyen ». Celui-ci se fonde sur son mérite, et surtout, sur ses vertus :

Dans ces temps malheureux, dans nos jours corrompus,
Faut-il des noms à Rome ? il lui faut des vertus.
Ma gloire (et je la dois à ces vertus sévères)
Est de ne rien tenir des grandeurs de mes pères.
Mon nom commence en moi : de votre honneur jaloux,
Tremblez que votre nom ne finisse dans vous⁵⁶.

On reconnaît là la fameuse réponse de Voltaire au chevalier de Rohan. Cicéron accuse Catilina et ses partisans d'avoir fomenté la guerre civile et les défie : « Sachez [...] / Que malgré vous encore il est de vrais Romains⁵⁷ ». Condorcet, dans l'édition de Kehl, a rappelé que, dans cette pièce, l'auteur semblait s'identifier viscéralement au personnage du philosophe :

Voltaire joua le rôle de Cicéron. Jamais dans aucun rôle, aucun acteur n'a porté si loin l'illusion. On croyait voir le consul. Ce n'étaient pas des vers récités de mémoire qu'on entendait, mais un discours sortant de l'âme de l'orateur. Ceux qui ont assisté à ce spectacle il y a plus de trente ans, se souviennent encore du moment où l'auteur de *Rome sauvée* s'écriait : *Romains, j'aime la gloire, & ne veux point m'en taire*, avec une vérité si frappante qu'on ne savait si ce noble aveu venait d'échapper à l'âme de Cicéron ou à celle de Voltaire⁵⁸.

La construction de l'image de « citoyen romain », telle que Voltaire l'élabore dans sa correspondance, trouve ici un écho et une actualisation sur un mode discursif tout différent : dans le contexte de l'œuvre dramatique, la référence à la Rome républicaine fait écho aux affirmations identitaires du courtisan. Son admiration pour la langue et la culture italiennes se double d'une admiration pour des valeurs politiques idéalisées par la rhétorique et dramatisées par la confrontation spectaculaire. Dans la première édition posthume des *Œuvres complètes*, Condorcet a souligné les valeurs philosophiques de l'œuvre littéraire, et sa fonction au service d'une réflexion morale et politique. Parmi les tragédies de Voltaire, Condorcet en distingue deux, *La Mort de César* et *Rome sauvée*.

⁵⁵ *Rome sauvée, ou Catilina*, I, 5, éd. Paul LeClerc, OCV, t. 31A (1992), p. 166.

⁵⁶ *Ibid.*, éd. cit., p. 168.

⁵⁷ *Ibid.*, éd. cit., p. 170.

⁵⁸ 1784, t. IV, p. 168-169.

Dans l'« Avertissement » qui précède cette dernière, il met en valeur le genre, le caractère unique de cette pièce. Ce qui intéresse Condorcet c'est l'aspect moral, politique et philosophique de l'écriture voltairienne : « Cette pièce, ainsi que la *Mort de César*, est d'un genre particulier ; le plus difficile de tous peut-être, mais aussi le plus utile⁵⁹ », car elle explore des événements historiques à caractère politique. Pour l'éditeur, cette tragédie constitue le modèle d'une littérature des Lumières, qui met en scène des idées politiques et propose une réflexion militante sur l'histoire. La « citoyenneté romaine » de Voltaire change donc en fonction de l'économie formelle et des destinataires du contexte discursif. La position de l'écrivain et celle du dramaturge participent toutes deux, nous semble-t-il, d'une même quête, à la fois culturelle et philosophique, dans laquelle se construit une réflexion sur l'altérité. À partir des années 1760, l'œuvre polémique de Voltaire se développe pour s'attaquer à « l'Infâme ». Dans un contexte littéraire et discursif tout différent, la question de la « citoyenneté romaine » prend une nouvelle forme, pour dénoncer les maux qui affligent la Rome moderne.

ACTUALISATIONS

L'œuvre dramaturgique a longuement exploré et fait revivre les valeurs du peuple romain à travers l'histoire de la fondation et des crises de la République. Pour l'auteur, ces valeurs sont vivantes, il les admire, les partage, les revendique. Dans sa lettre de remerciement à l'*Accademia della Crusca*, déjà citée, Voltaire compare la marque de distinction qu'il vient de recevoir à celles que les anciens Romains accordaient parfois, à titre exceptionnel, à des étrangers : « *come gli antichi Romani concedevano alcune volte il titolo di Cive Romano ai meno cospicui forestieri, ne' quali s'era scoperta vera ammirazione, e sincera parzialità della virtù Romana*⁶⁰ ».

Ces valeurs sont au cœur du discours qu'il adresse au peuple romain sous la forme d'une Épître. Publié à Genève, sous les masques successifs du comte Passeran, en 1768, en référence à peine masquée à l'une de ses sources, l'un des *Douze discours concernant la religion et le peuple* d'Alberto Radicati, un penseur politique italien exilé en Angleterre, puis de « Monsieur le Comte de Corbèra » en 1775, le texte est prétendument traduit de l'italien. Il se compose de neuf articles. Voltaire se démarque de l'original biblique, en caricaturant la

⁵⁹ *Ibid.*, t. IV, p. 167.

⁶⁰ Voltaire à l'*Accademia della Crusca*, 12 juin 1746 (D3414) [« comme les anciens Romains concédaient parfois le titre de *citoyen romain* aux étrangers les moins apparents, pourvu qu'on aperçût en eux une vraie admiration et une sincère participation à la vertu romaine » (*Correspondance*, éd. cit., t. II, p. 1674)].

figure de saint Paul et de ses avatars dans les premiers paragraphes, résumant la dénonciation de ces imposteurs par cette formule : « Celui qui vous écrit n'a été ni valet de prêtre, ni meurtrier, ni gardeur de manteaux, ni apostat, ni faiseur de tentes, ni englouti au fond de la mer comme Jonas pendant vingt-quatre heures, ni emporté au troisième ciel comme Élie, sans savoir ce que c'est que ce troisième ciel⁶¹ ». Il se présente comme un « citoyen », « un gentilhomme romain, d'une ancienne famille transplantée, mais qui chérit son antique patrie, qui gémit sur elle, et dont le cœur est au Capitole »⁶². Comme l'a souligné Pauline Kra, c'est là toute l'originalité de Voltaire par rapport à ses sources, que de s'adresser directement aux Romains pour les appeler à la révolte⁶³. Le cadre discursif constitue le moteur de la harangue et structure l'expression des valeurs mises en avant par le locuteur.

L'*Épître* s'adresse sur un registre épique aux « Illustres Romains », aux « généreux Romains », « aux descendants des Marcellus, des Scipion, des Caton, des Cicéron, des Titus, des Antonins »⁶⁴. L'orateur y condamne les impostures qui asservissent le peuple romain contemporain, qu'il apostrophe ainsi : « Romains, écoutez votre concitoyen, écoutez Rome et votre ancien courage⁶⁵ ». Un vers de Pétrarque sert d'exergue à cette exhortation : « *L'Italico valor non è ancor morto*⁶⁶ ». Voltaire utilise le motif fictif du voyage réel pour se présenter comme un voyageur qui a pu, lors d'un séjour à Rome, constater la décadence de cette nation. Le discours adopte alors un registre pathétique, pour déplorer la profanation des lieux de mémoire chargés de gloire : « J'ai pleuré dans mon voyage chez vous, quand j'ai vu des Zoccolanti occuper ce même Capitole où Paul-Émile mena le roi Persée, le descendant d'Alexandre, lié à son char de triomphe ; ce temple, où les Scipions firent porter les dépouilles de Carthage, où Pompée triompha de l'Asie, de l'Afrique, et de l'Europe ». La misère du peuple romain accentue la lamentation : « mais j'ai versé des larmes plus amères quand je me suis souvenu du festin que donna César à nos ancêtres, servi à vingt-deux mille tables, et quand j'ai comparé ces *congiaria*, ces distributions immenses de froment, avec le peu de mauvais pain que vous mangez aujourd'hui, et que la chambre apostolique vous vend fort cher »⁶⁷. Il cherche à comprendre les causes

61 *Épître aux Romains*, éd. Pauline Kra, OCV, t. 6 (2011), p. 133-134.

62 *Ibid.*, p. 134 et 135.

63 *Ibid.*, Introduction, p. 124.

64 *Ibid.*, p. 131, 133 et 134-135.

65 *Ibid.*, p. 135.

66 *Ibid.* [« La valeur italienne n'est pas encore morte »]. La citation de Voltaire est approximative. Pétrarque avait écrit : « [...] *l'antico valore / Ne l'italici cor non è ancor morto* », qui signifie : « [...] l'antique valeur / dans les cœurs italiens n'est pas encore morte » (*Canzoniere*, éd. bilingue de P. Blanc, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1989, p. 255).

67 *Épître aux Romains*, éd. cit., p. 135.

de la pauvreté, dressant le tableau de l'état réel du délabrement de l'agriculture, des routes, de l'architecture de la ville.

Le voyageur cherche les traces de l'*Urbs* antique qui faisait la gloire de l'Empire : « J'ai cherché le *Forum Romanum* de Trajan, cette place pavée de marbre en forme de réseau, entourée d'un péristyle à colonnades chargées de cent statues ; j'ai trouvé *Campo Vaccino*, le marché aux vaches, et malheureusement aux vaches maigres et sans lait⁶⁸ ». Il parodie le discours biblique pour constater le dépeuplement, la décadence économique de la cité et la profanation des lieux sacrés de la ville antique : « Je demandais à qui appartient ce bel édifice que je vois entouré de mesures, on me répondit, à des moines ; c'était autrefois la maison d'Auguste, ici logeait Cicéron, là demeurait Pompée ; des couvents sont bâtis sur leurs ruines ». Le voyageur conclut son tableau par cette exclamation : « Ô Romains ! mes larmes ont coulé, et je vous estime assez pour croire que vous pleurez avec moi »⁶⁹.

136

Le constat se transforme en dénonciation des causes de cette misère, opérant le glissement entre l'analyse historique et le discours polémique : l'ancienne activité prospère de la ville, fondée sur l'agriculture et le commerce, a été remplacée par la présence stérile des prêtres et surtout, « un vieux prêtre élu pape par d'autres prêtres⁷⁰ ». Comme il l'a déjà fait dans certains de ses écrits historiques, Voltaire dénonce la nature même du pouvoir du pape, dont les intérêts divergent radicalement des intérêts du peuple. Son discours polémique s'inscrit notamment dans le prolongement de l'*Essai sur les mœurs*⁷¹. Dans l'*Épître aux Romains*, la « citoyenneté romaine » se définit par opposition à son contraire. Voltaire affirme que le pape n'est pas un citoyen romain. C'est un imposteur et un usurpateur. Son trône n'est pour lui, explique Voltaire, qu'« un bénéfice ecclésiastique⁷² ». Il analyse comment le pape a usurpé la souveraineté, contrairement à la parole évangélique, qu'il cite en engageant les Romains à réveiller leur esprit critique avec des injonctions récurrentes qui ponctuent le texte : « Romains, pesez bien ces autres paroles qu'on met dans la bouche de Jésus », « sachez », « observez avec toute votre attention les paroles suivantes », « Vous voyez, Romains », « remarquez bien attentivement », « Écoutez bien », « Observez, judicieux Romains, je vous en conjure »⁷³.

68 *Ibid.*, p. 136.

69 *Ibid.*, p. 137.

70 *Ibid.*

71 Sur la question centrale de la légitimation du pouvoir papal, nous renvoyons aux travaux de Myrtille Méricam-Bourdet, *Voltaire et l'écriture de l'histoire : un enjeu politique*, SVEC 2012:02, p. 69-78.

72 *Épître aux Romains*, éd. cit., p. 137.

73 *Ibid.*, p. 142, 155, 156, 160 et 161.

Voltaire fait de son discours un dialogue où se manifeste dans toute sa force sa volonté de lutter contre l'Infâme, sous la forme d'un dialogue construit sur un jeu de questions et de réponses : « Romains, vous m'allez demander pourquoi », « Et moi, je vous demande pourquoi et comment... »⁷⁴. Il rappelle la longue histoire des luttes internes et des divisions de l'Église chrétienne, héritière de l'Empire. Voltaire cherche à toucher les descendants de la Rome antique, leur rappelant le « courage de vos ancêtres, qui devait perpétuer la valeur de leurs descendants ». Le réquisitoire des méfaits de la superstition est contenu dans cette maxime : « Le fanatisme vous enleva le gage de votre gloire⁷⁵ ». Les auditeurs sont pris à témoins avec la longue liste des mythes païens et chrétiens, et l'orateur fait appel à leur esprit critique par cette exhortation : « Comparez et jugez⁷⁶ ». L'exposé des impostures de la religion chrétienne prend la forme d'un réquisitoire, qui s'achève sur une exclamation : « Ô Romains ! c'est donc par de pareils contes que la puissance papale s'est établie⁷⁷ ». Il dénonce le mensonge érigé en instrument de domination politique : « Voyez avec quelle grossièreté on vous a trompés en tout⁷⁸ ». Aux manipulations sectaires et à la superstition, qui fondent l'établissement du christianisme, a en effet succédé une stratégie de tromperie politique, qui a peu à peu établi des croyances en institutions politiques. Voltaire s'indigne et se lamente tour à tour : « Illustres et infortunés Romains, avant d'en venir aux funestes mensonges qui vous ont coûté votre liberté, vos biens, votre gloire, et qui vous ont mis sous le joug d'un prêtre ; [...] il faut que vous soyez instruits des *Constitutions apostoliques* : c'est le premier fondement de cette hiérarchie qui vous écrase aujourd'hui⁷⁹ ». Il développe alors la longue liste des actes politiques qui ont fait de Rome la capitale de la Chrétienté, légitimant peu à peu le pouvoir temporel du pape. La dernière partie du texte est un appel à la révolte contre la tyrannie, et un manifeste pour la liberté⁸⁰. Les fondements politiques de la papauté, les décrétales, sont l'instrument du joug qui opprime les Romains, comme l'explique Voltaire qui se fait ici l'avocat de leur cause, s'indignant de l'injustice, de la misère et de l'esclavage auxquels ils sont soumis. Dans ce discours polémique, le va-et-vient entre l'évocation des anciens Romains et les contemporains se nourrit de stratégies rhétoriques. L'identification de l'orateur aux valeurs citoyennes héritées de l'Antiquité a ainsi

74 *Ibid.*, p. 158.

75 *Ibid.*, p. 139.

76 *Ibid.*, p. 141.

77 *Ibid.*, p. 160.

78 *Ibid.*, p. 162.

79 *Ibid.*, p. 154.

80 Il faut rappeler également, comme le fait Pauline Kra, le contexte politique dans lequel Voltaire écrit cette *Épître*, qui participe de l'offensive lancée par les Bourbons contre le pouvoir papal : *ibid.*, p. 117-118.

une fonction affective dans ce discours pathétique, qui déplore la misère et la souffrance des Romains :

Vous périssez de misère sous de beaux portiques. Vos belles peintures dénuées de coloris, et dix ou douze chefs-d'œuvre de la sculpture antique, ne vous procureront jamais ni un bon dîner ni un bon lit. L'opulence est pour vos maîtres, et l'indigence est pour vous : le sort d'un esclave des anciens Romains était cent fois au-dessus du vôtre, car il pouvait acquérir de grandes fortunes ; mais vous, nés serfs, vous mourez serfs, et vous n'avez d'huile que celle de l'extrême-onction. Esclaves de corps, esclaves d'esprit, vos tyrans ne souffrent pas même que vous lisiez dans votre langue le livre sur lequel on dit que votre religion est fondée.

138

L'*Épître* s'achève sur un dernier appel à la révolution : « Éveillez-vous, Romains, à la voix de la liberté, de la vérité, et de la nature. Cette voix éclate dans l'Europe, il faut que vous l'entendiez ; rompez les chaînes qui accablent vos mains généreuses, chaînes forgées par la tyrannie dans l'antre de l'imposture »⁸¹. Voltaire, on l'a rappelé, s'est largement inspiré des écrits militants de plusieurs réformateurs italiens. Il reprend notamment des arguments de Carlantonio Pilati qui, dans son *Projet d'une réforme à faire en Italie*, milite pour ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui la séparation de l'Église et de l'État⁸². Il s'agit rien moins que de libérer l'ensemble de la péninsule du pouvoir papal, et de reconstruire une économie au service des hommes et non plus de l'Église⁸³. Alberto Radicati lui aussi s'est fait l'avocat d'une réforme du pouvoir temporel, sur la base de principes démocratiques⁸⁴. Voltaire, comme eux, expose ces arguments politiques, mais il en a fait un pamphlet d'une grande force, pathétique et révoltant à la fois. Surtout, il a donné à cette dénonciation des abus et de la tyrannie papale une audience et une résonance européennes, ce que n'avaient pu faire les écrits d'un Carlantonio Pilati ou d'un Alberto Radicati, restés confidentiels.

Esprit libre, Voltaire l'est assurément. L'Italie et Rome sont au cœur de sa culture. Sa connaissance de l'italien, son goût pour les poètes de la Renaissance, son intérêt pour l'histoire romaine républicaine, sa conscience de l'importance et de la valeur de cette culture sont au cœur de sa réflexion politique et historique, et de sa posture d'homme de lettres européen. Malgré la distance,

⁸¹ *Ibid.*, p. 167.

⁸² Carlantonio Pilati di Tassulo, *Projet d'une réforme à faire en Italie*, Amsterdam, M.-M. Rey, 1769.

⁸³ Voir l'introduction de Pauline Kra, *Épître aux Romains*, éd. cit., p. 120-121.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 121-122.

malgré l'impossibilité d'effectuer le voyage d'Italie, il a su cultiver une pratique vivante de la langue, de la lecture et de l'écriture de l'italien. S'il n'hésite pas à en jouer pour asseoir sa position, s'il mêle habilement la pratique courtesane à ses relations de savant et d'homme de lettres, c'est en artiste libre et indépendant, qui cherche des attaches, des protections et des reconnaissances nécessaires pour assurer son indépendance et étendre son public de lecteurs. Nourri à la source de cette culture de l'Antiquité et de la Renaissance italiennes, il a également une conscience moderne du monde romain, et il écrit pour agir sur ses contemporains. L'écriture est un substitut au voyage. Elle n'en est pas moins engagée dans une recherche de la vérité. Rome est omniprésente dans son œuvre, dans sa correspondance, dans son théâtre, dans ses écrits historiques et politiques, dont nous n'avons indiqué ici que quelques exemples. Nourri par ses lectures, il écrit pour explorer et comprendre le monde romain. Mais cette quête de l'autre est aussi une quête de soi. Son écriture manifeste une adhésion aux valeurs qu'il choisit de reconnaître pour siennes. Homme aux identités multiples, Voltaire se reconnaît et se déclare romain. Aux côtés des républicains de l'Antiquité, des poètes de la Renaissance, ou des Romains opprimés et éclairés de la modernité, il ne cesse de décliner son identité d'homme libre, d'esthète et de philosophe, allant jusqu'à s'attribuer des surnoms comiques pour poursuivre la joute masquée avec le pouvoir politique et ecclésiastique romain, motif burlesque inépuisable, sous les noms d'Akakia, d'Amabed, de saint Cucufin ou pire encore, se dédoublant, se quadruplant devrait-on plutôt dire, en « *Coglione-Coglionaccio*, cardinal président », assisté de « *Cazzo-Culo*, secrétaire du Saint-Office »⁸⁵.

⁸⁵ Extrait du décret de la sacrée congrégation de l'Inquisition de Rome, à l'encontre d'un libelle intitulé : *Lettres sur le Vingtième*, éd. Mark Waddicor, OCV, t. 32A (2006), p. 173.

